



PO-02-2024

Postulat présenté par les Vert.e.s et le PSIG
Casino à Prilly : Au-delà des bénéfices, n'oublions pas d'assumer notre part de
responsabilité pour la prévention des risques liés aux jeu excessif

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers.ères,

L'installation d'un casino à Prilly ayant été validée, il ne s'agit plus de s'opposer à son installation mais d'accompagner ce projet afin d'en limiter les risques et les nuisances. Dans sa réponse à l'interpellation du Conseiller Yan Giroud & Consorts « Projet de casino à Prilly » déposée au Conseil communal du 27 février 2023, la municipalité a présenté en détail les nombreux bénéfices concernant la mobilité, les aspects environnementaux, la culture, les entrées financières et les créations d'emploi engendrés par le futur casino. Concernant la prévention, le projet semble se limiter aux exigences fédérales : collaboration avec le CHUV, support au travers du Label Careplay, garantie du respect des mesures sociales par la société Grand Casino Prilly SA. Nous saluons ces mesures mais nos échanges avec des spécialistes de l'addiction ont révélé que ces dernières sont loin d'être suffisantes et doivent être complétées par des mesures volontaires de la part de notre commune.¹

Lors du débat entre Mr le Syndic et Mme Camille Robert, co-secrétaire générale du GREA (Groupement Romand d'Études des Addictions), dans l'émission Forum du 1er décembre 2023,² la municipalité ne semblait pas être suffisamment informée sur les risques. Notre crainte est que la Municipalité n'ait pas vraiment pris la mesure de ce qu'est le jeu excessif. Prilly ne peut pas se réfugier derrière l'argument du champ d'action limité. Là où d'autres communes se sont montrées hostiles à l'implantation d'un casino, elle a soutenu et facilité ce projet, elle se réjouit de bénéficier d'une partie des recettes associées, elle doit donc aujourd'hui assumer sa part de responsabilité et contribuer à la prévention des risques liés à ce casino. Elle pourrait par ailleurs financer ces mesures grâce à une partie des recettes générées par le casino.

Ce postulat se veut constructif, nous proposons donc une liste de mesures pour étude par la municipalité :

- Mesures d'information à destination de la population (par exemple affichage, conférences de spécialistes, vidéos courtes sur les réseaux sociaux³).
- Formation sur le jeu excessif pour le personnel de l'administration en lien avec la population (par exemple service social, éducation, travailleurs sociaux). Le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (sos-jeu.ch) dispose de telles formations qui peuvent être données par le Centre du jeu excessif du CHUV.
- Collaboration avec le GREA pour évaluer l'impact de ce nouveau casino.
- Collaboration avec les autres communes du Grand Lausanne afin d'étendre la sensibilisation au-delà des frontières de notre commune, et si besoin solliciter le Grand Conseil pour agir au niveau cantonal. La commission addictions de Lausanne Régions (dont Prilly est membre, notre Syndic est membre du bureau) est également soucieuse de l'impact de ce nouveau casino sur les habitant.e.s des communes avoisinantes et serait donc un soutien pertinent.



Ainsi, nous invitons la Municipalité à ajouter à la convention qu'elle passera avec le Grand Casino Prilly SA, en plus du soutien au sport et à la culture, la sensibilisation, la prévention et le soutien à la population prillérane concernée.

Pour conclure, nous remercions le Conseil d'accepter ce postulat et de le renvoyer à la municipalité pour étude afin que le développement économique de notre commune ne se fasse pas au détriment de la dimension sociale.

Florent Héroguel, au nom des Vert.e.s et du PSIG
11 Mars 2024


Ali
J. Waery Desponds
A. Zeb
Olivera Luchez

Références :

1. Lien vers l'article de la RTS "Protection contre la dépendance au jeu: des lacunes constatées dans la moitié des casinos suisses" :
<https://www.rts.ch/info/suisse/14132670-protection-contre-la-dependance-au-jeu-des-lacunes-constatees-dans-la-moitie-des-casinos-suissees.html>
2. Lien vers la vidéo de l'émission Forum :
<https://www.rts.ch/play/tv/forum/video/forum-video---presente-par-renaud-malik-et-thibaut-schaller?urn=urn:rts:video:14520433&startTime=1957>
3. Voir par exemple la vidéo de la ville de Lausanne concernant le harcèlement de rue :
<https://www.youtube.com/watch?v=RKpKURPLB24>